

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 février 2024 à 17h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM. Danny Minville  
Jean-Louis Clavet  
Normand Poirier

MME : Josée Boulay  
Nancy Cloutier

Était également présent monsieur Bernard Coulombe, directeur général et greffier.

**Ouverture de la séance**

Son honneur le maire, monsieur Marcel Minville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**1- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution #39-02 -2024

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la municipalité de Cloridorme, étant tous présents à la salle des délibérations le 26 février 2024 à 17h00, renoncent à l'Avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Avis de renonciation
- 2- Engagement chef pompier
- 3- Facture à payer Garage Floren Roy/ camion d'urgence
- 4- Réservoir à essence
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 40-02-2024

Engagement chef pompier

CONSIDÉRANT QUE depuis le départ de monsieur Dominic Lamy, comme chef pompier de la municipalité en décembre 2023;

CONSIDÉRANT QU'un service incendie a besoin d'un chef pompier Pour diriger les pompiers dans différentes tâches;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU;

QUE la municipalité procède à l'engagement de monsieur Samuel Gagné comme chef pompier à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024 aux conditions suivantes :

- Du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre : 5 416.70\$ payable à la fin de l'année (541.67\$/mois) et que pour ce qui est du

Congres des chefs pompiers, pour l'année en cours, aucun montant a été mis au budget donc le conseil analysera pour les années à venir.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 41-02-2024

Facture à payer

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à payer la facture au garage Floren Roy pour le camion service (Unité D'urgence) accidenté le 29 décembre dernier (remorquage, pelle, location au garage Floren Roy) au montant de

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution #42-02-2024

Réservoir essence

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE Le conseil municipal autorise le directeur général, à prendre des informations pour un réservoir à essence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions.

Levée de séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 17h32